

A l'issue de leur réunion de rentrée, hier, la CGT, la CFDT, la FSU, l'Unsa, la CGC et Solidaires ont appelé à une journée d'action, le 7 octobre. La participation de FO et de la CFTC, qui ont boudé la réunion, est très incertaine.

Six syndicats appellent à des mobilisations locales le 7 octobre, la CFTC et FO restent à l'écart

Les échos 3/3

L'intersyndicale plie, mais ne rompt pas. Hier, à l'issue de leur réunion de rentrée, la CGT, la CFDT, la CGC, l'Unsa, la FSU et Solidaires ont appelé à une mobilisation interprofessionnelle mercredi 7 octobre, lors de la journée mondiale d'action sur le « travail décent » organisée par la Confédération syndicale internationale (CSI). Soucieuse d'inscrire rapidement une date à l'horizon et de « redonner de la visibilité à nos revendications », la CFDT s'est vite ralliée à la proposition défendue de longue date par la CGT. Les modalités d'action seront « arrêtées localement » pour coller au plus près aux attentes du terrain, précisent les membres de l'intersyndicale, qui mettront en avant des revendications sur l'emploi, les jeunes et les salaires. « Quoiqu'en disent les augures sur la sortie de la crise, les dégâts économiques et sociaux s'aggravent, ce qui rend d'autant plus urgentes les réponses en matière d'emploi et de lutte contre les inégalités », insiste le communiqué commun.

CGT : Thibault répond à ses détracteurs

« Pas de racaille. » A trois mois du 49^e Congrès de la CGT, Bernard Thibault chauffe la salle. Candidat unique à sa réélection pour un quatrième mandat, le secrétaire général a profité, hier, de son meeting de rentrée pour répondre aux attaques de l'aile la plus radicale de la centrale – minoritaire mais virulente – qui dénonce sa proximité avec la CFDT et

l'Elysée. « Quand je rencontre le chef de l'Etat, je n'ai pas l'impression de vendre mon âme au diable. J'assume mes responsabilités [...] Il n'y a pas de "racaille" à la CGT », a tonné Bernard Thibault, en réponse à la « campagne insidieuse », dont il s'estime la cible. Il a invité les militants à ne pas reculer devant la refonte du périmètre des syndicats et des fédérations

CGT, un chantier prioritaire à lancer au Congrès, selon lui. « Notre stratégie est bonne mais notre présence n'est pas à la hauteur de nos objectifs. Il faut agir en priorité sur ce frein et trouver les moyens, sur le terrain, d'intervenir sur un périmètre plus large d'adhérents », a-t-il souligné, citant notamment la nécessité d'attirer des jeunes et les salariés des PME.

Délitement

Cette annonce ne suffit pas à masquer le délitement de l'intersyndicale. Hier, la CFTC et FO ont franchi un nouveau cap en boudant la réunion. Les incompatibilités d'agenda évoquées ne trompent personne. Après l'échec des mobilisations du 26 mai et du 13 juin, les centrales de Jean-Claude Mailly et de Jacques Voisin ne croient plus à cette approche et dessinent en creux un nouvel axe pour contrer l'alliance CGT-CFDT, à qui elles ne

pardonnent pas la réforme de la représentativité. Ces deux dernières centrales ont beau assurer que « la porte reste ouverte », les liens seront très difficiles à renouer. A la CFTC, Jacques Voisin affirme que sa centrale « reste dans l'intersyndicale », mais se dit très sceptique sur sa participation au mouvement annoncé hier. Le bureau confédéral tranchera la semaine prochaine. De son côté, FO, partisan esseulé d'une grève nationale, a déjà an-

noncé qu'il consacrerait le 7 octobre à un colloque. Une fin de non-recevoir sur laquelle Bernard Thibault a ironisé, hier, à l'occasion de son meeting de rentrée (lire ci-dessous). « La division est-elle une fin en soi ? », a-t-il pointé à l'adresse de Jean-Claude Mailly.

La journée du 7 octobre n'en sera que plus dure à organiser. Les syndicats réunis hier espèrent relancer le mouvement de revendications et « redonner confiance aux salariés dans leur capacité à intervenir » (CGT), mais le climat social est moins favorable qu'au printemps et les salariés doutent désormais de l'utilité de telles journées d'action. Pour l'intersyndicale, qui se réunira à nouveau le 28 septembre, le risque est réel que la mobilisation reste modeste le 7 octobre.

DEREK PERROTTE

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Face à la taxe carbone, l'impôt sur le revenu baisserait en 2010

La Tribune 3/3

Pour compenser l'instauration de la taxe carbone, **FRANÇOIS FILLON PRIVILÉGIE LA BAISSÉ DE L'IMPÔT SUR LE REVENU.** Elle serait plus forte en milieu rural.

PAR IVAN BEST

En 2010, les Français paieraient moins d'impôt sur le revenu, en compensation de l'instauration d'une taxe carbone. François Fillon l'a annoncé hier

à demi-mot aux députés UMP qu'il a rencontrés à l'occasion de leur réunion de groupe hebdomadaire. Selon Jean-François Copé, président du groupe UMP, « c'est l'une des pistes privilégiées » citées par le Premier ministre lors de son audition. L'arbitrage devrait être confirmé ce soir lors d'une ultime réunion consacrée au dossier taxe carbone, présidée par Nicolas Sarkozy, à l'Elysée. Le chef de l'État annoncera ces décisions, précisément, jeudi midi, à Culoz, dans l'Ain.

Pour compenser la taxe carbone, « il faut une mesure simple et lisible », insistent les experts du gouvernement, qui se refusent pour l'instant à confirmer la décision de baisser l'impôt sur le revenu.

L'allègement de celui-ci présente a priori le mérite de la simplicité. Selon le député UMP Marc Laffineur, qui a entendu le Premier ministre, « il y aurait une compensation complète pour les particuliers par une diminution de l'IR pour ceux qui le paient, et par un crédit d'impôt pour ceux qui ne le paient pas ».

■ UN MÉCANISME SPÉCIFIQUE

Précision apportée par ce député spécialiste des questions fiscales : l'allègement fiscal serait « plus important en milieu rural ». Le mécanisme serait là un peu plus complexe. Mais les experts jugent possible d'introduire en matière fiscale ce distinguo entre milieu urbain et rural.

Dans son interview au « Figaro Magazine », dont le contenu, après avoir semblé être désavoué par le chef de l'État, semble désormais confirmé, François Fillon avait évoqué, en compensation de la taxe carbone, une baisse de l'impôt sur le revenu ou des cotisations sociales. Cette dernière hypothèse des cotisations semble exclue, compte tenu de la difficulté technique (il faudrait compenser le manque à gagner pour la Sécu).

Reste à savoir si l'impôt baisserait encore plus après 2010 à mesure que la taxe carbone monterait en puissance, puisque, comme l'a rappelé le Premier ministre, cette taxe, peu élevée l'an prochain, est appelée à être augmentée au cours des années suivantes. ■

Le nombre de médecins installés recule en France

Le Figaro 3/3

SANTÉ

Moins de 200 000 praticiens sont désormais en « activité régulière », selon l'Atlas annuel du Conseil de l'ordre.

D'ANNÉE en année, la perspective se confirme : accéder à un médecin va devenir de plus en plus difficile. La densité médicale commence à baisser, constatait pour la première fois le Conseil national de l'ordre il y a un an. La tendance se poursuit (290,3 praticiens pour 100 000 habitants le 1^{er} janvier dernier, contre 300,2 début 2008). Mais désormais, le nombre de médecins « en activité régulière » recule aussi en valeur absolue : ils étaient 199 736 en début d'année, soit un repli de 2 %. Une première que la hausse de 5,5 % du nombre de remplaçants, à 9 999 médecins, ne compense qu'en petite partie. D'autant plus – même si aucun chiffre n'est disponible – que le temps de travail de ces derniers est sans doute inférieur. Phénomène nouveau : certains médecins autrefois installés ferment leur cabinet et deviennent remplaçants, visiblement pour échapper aux semaines à rallonge.

► **Des inégalités régionales persistantes.** Si la région Paca compte 375 médecins en activité régulière pour 100 000 habitants, et l'Île-de-France 373, le taux est inférieur à 240 en Picardie. Le Centre, les deux Normandies, la Champagne-Ardenne, les Pays de la Loire, et la Bourgogne sont aussi mal loties. « L'impact des mesures incitatives » pour attirer les médecins dans ces régions « est non probant », tranche l'Ordre. Et c'est aussi dans les régions où la densité est la plus faible que les médecins sont les plus âgés. La Meurthe-et-Moselle a ainsi perdu 427 médecins en un an.

► **Une pyramide des âges inquiétante.** Le nombre de médecins retraités a augmenté de 5,2 % en un an, la moyenne d'âge de ceux qui travaillent est de 51 ans et les effectifs de médecins de plus de 50 ans ont augmenté de... 53 % entre 2008 et 2009 ! Si les jeunes s'entassent

encore dans les amphithéâtres en première année de médecine, dix ans plus tard « ils cherchent à faire autre chose que la médecine classique », regrette le président de l'Ordre, Michel Legmann selon qui garde, charges et paperasse détournent les « carabins » de la médecine générale, notamment. Ils préfèrent des spécialités plus « tranquilles » comme l'homéopathie. Les deux tiers des nouveaux inscrits à l'Ordre sont salariés (hôpital, établissements mutualistes, médecine du travail...), ce qui exclut l'activité de généraliste. Cela n'est sans doute pas sans lien avec leur féminisation (52 % des effectifs), car le travail à temps partiel y est plus fréquent – même si, là encore, les données exactes manquent. Quelques-uns, enfin, s'exilent au Canada ou en Grande-Bretagne. Combinés au nombre croissant de généralistes, ces éléments montrent que la baisse des effectifs n'est que la partie émergée de l'iceberg : les jeunes médecins travaillent moins que leurs aînés et ne choisissent pas les spécialités où les besoins sont les plus élevés.

► **D'avantage de Belges que de Roumains.** Face à la pénurie, hôpitaux, cabinets de ville et mairies « chassent » des médecins étrangers. Le cas des Roumains a souvent été médiatisé mais ils ne représentent que 12 % des 9 112 médecins étrangers en activité, derrière les Belges (16,4 %). Suivent les Allemands (10,9 %), les Algériens (10,3 %) les Italiens, les Marocains, les Tunisiens et les Espagnols – toutefois les praticiens non européens des hôpitaux publics ne sont pas inscrits à l'Ordre et n'apparaissent donc pas dans ces chiffres. Autre idée reçue : ces médecins étrangers ne s'installent pas plus à la campagne que leurs confrères français. Pas de quoi combler les inégalités... Enfin, à propos des médecins roumains et bulgares, le Dr Legmann s'inquiète d'un « problème de niveau » et déplore que les règles européennes de reconnaissance des diplômes « ne parlent que de la durée des études, pas du contenu. On a eu des déboires ».

OLIVIER AUGUSTE

Une baisse qui concerne quasiment tout le territoire

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE MÉDECINS*
PR-DÉPARTEMENT

